

## Participation aux Conventions de Genève

Par lettre du 27 avril 1973, parvenue au Gouvernement suisse le même jour, le ministre des Affaires étrangères de la République de Singapour a fait part au Conseil fédéral suisse de l'adhésion de cet Etat aux quatre Conventions de Genève de 1949.

Cette adhésion, qui prendra effet le 27 octobre 1973, porte à 134 le nombre des Etats parties auxdites Conventions.

## Diapositives sur les Conventions de Genève

Nous avons indiqué, le mois dernier, que le CICR a édité une série de 10 affiches sur les Conventions de Genève et les principes de la Croix-Rouge. Aujourd'hui, ce sont des diapositives destinées particulièrement à la diffusion des Conventions de Genève qu'il propose aux Sociétés nationales, ainsi qu'aux ministères de la Défense de tous les pays. Il s'agit de 20 images, présentées sous feuille plastifiée et dans une pochette qui contient également des textes rédigés en 10 langues, lesquels commentent brièvement chacune des diapositives<sup>1</sup>.

Ces pochettes existent en plusieurs versions, dont les images sont adaptées aux principales régions du monde: Afrique, Amérique latine, Amérique du Nord, Asie, Europe. Leur prix est de 20 fr.s. chacune.

Le CICR a également préparé, en s'inspirant du « Manuel du soldat », une pochette de diapositives qui en reproduisent les illustrations.

Le prix de cette pochette — contenant 27 diapositives — est de 25 fr.s. Le commentaire qui les accompagne existe en français, anglais et arabe.

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*